

A Plélan le Grand, le 20 septembre 2022

Destinataires :
Familles et proches des résidents

Objet : Mise à jour des dispositions Covid au sein de l'établissement

Mesdames, Messieurs,

Suite au Conseil de la Vie Sociale de ce lundi 19 septembre 2022, un point a été réalisé sur la situation de l'établissement au regard de la Covid 19.

Depuis la mi-mai, les mesures suivantes sont en cours au sein de l'établissement :

- Les repas et les gouters en salle des familles ou en chambre avec les résidents sont possibles
- La réalisation d'animations interservices est possible
- Le port du masque est toujours en vigueur pour les visiteurs et les professionnels.
- Le remplissage du registre des visites est toujours en vigueur
- La vaccination pour tous les résidents s'est poursuivie (4^{ème} dose)

Suite aux échanges entre les résidents, les représentant des familles, les représentants de l'Association et les professionnels de l'établissement lors de la réunion du Conseil de la Vie Sociale, les mesures suivantes ont été actées :

- Poursuite du remplissage du registre des visites à l'entrée.
- Poursuite des gestes barrières préventifs : désinfection des mains, report des visites en cas de symptômes évocateurs de Covid, réalisation de tests antigéniques en cas de suspicion de Covid.

- **Recommandation forte du port du masque aussi bien pour les visiteurs que pour les professionnels.**

Bien entendu ces mesures pourront être renforcées dans les semaines à venir en fonction de l'évolution de la situation sanitaire sur notre territoire.

En cas de cas Covid au sein de l'Ehpad, le port du masque sera de nouveau obligatoire afin de limiter la propagation du virus et protéger les résidents.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre collaboration et nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marina MALARD

Directrice

